

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°573 – 28 février 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

2,2 M USD aux centres agricoles de l'Afrique de l'ouest pour stimuler l'emploi des jeunes

Le 25 février 2025, la Commission de la CEDEAO [a accordé](#) un don de 2,2 M USD à 10 centres de recherche agricole basés en Afrique de l'ouest et à 5 centres d'agroécologie et de production biologique et centres Songhaï. La subvention a été accordée pour former 3 850 jeunes, dont 40 % de femmes, afin de stimuler l'emploi des jeunes dans la région, et s'inscrit dans le cadre de la Stratégie régionale pour l'emploi des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles de la CEDEAO.

Bénin

Organisation du *Choiseul Africa Summit* à Cotonou

Les 26 et 27 février 2024 s'est tenu à Cotonou [le Choiseul Africa Summit](#) de l'Institut Choiseul. Cet évènement regroupe des dirigeants économiques africains et européens. A Cotonou, il a permis aux participants de visiter la zone industrielle de Glo Djigbé et d'échanger autour de panels sur les secteurs prioritaires de développement dans la sous-région : optimisation des chaînes de valeur régionales, l'accès aux financements, l'agro-industrie... Le choix de l'organisation de cet évènement à Cotonou témoigne du dynamisme du pays sur le plan économique.

Le chiffre à retenir

40 M

Le nombre tonnes de marchandises enregistrées en 2024 sur le Port Autonome d'Abidjan (PAA)

Burkina Faso

Signature d'un accord de 20 M USD avec le Fonds Koweïtien pour un projet d'irrigation

Le 24 février 2025, le ministre de l'Economie et des Finances burkinabè et le directeur général par intérim du Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (FKDEA) ont [signé](#) un protocole d'accord portant sur un prêt d'un montant de 12 Mds FCFA (20 M USD) afin de financer un projet d'aménagement de 2 000 hectares de zones irriguées à Sono Kouri, province de la Kossi, dans l'Ouest du Burkina. Le coût global de ce projet est estimé à 37 Mds FCFA (56,4 M EUR) qui serait pris en charge par trois partenaires aux côtés de l'Etat burkinabè. Le projet a pour objectif d'aménager la zone afin d'assurer la production de diverses cultures (riz, maïs, oignon, tomate, pomme de terre, haricot vert, banane). Les projections visent la création de 8 000 emplois directs et une production annuelle estimée à plus de 40 000 tonnes.



Baisse de 26% de la production cotonnière

Lors du Conseil des ministres du 19 février 2025, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, a [présenté](#) le bilan à mi-parcours de la campagne cotonnière 2024/2025. Les résultats provisoires indiquent une production de coton conventionnel de 286 623 tonnes à fin janvier 2025, contre 386 794 tonnes en 2023/2024, soit une baisse de 26 %. Cette diminution intervient malgré une subvention de 39,5 Mds FCFA (60 MEUR) destinée à faciliter l'accès aux intrants, financée par l'État (11 Mds FCFA), l'Association Interprofessionnelle du Coton du Burkina (1,5 Md FCFA) et les sociétés cotonnières (27 Mds FCFA). En revanche, le rendement moyen s'améliore, atteignant 827 kg/ha. Pour le coton graine biologique, la production attendue est de 942 tonnes, avec un rendement moyen estimé à 372 kg/ha.

Côte d'Ivoire

Le gouvernement prolonge l'accord d'exploitation du champ Baobab avec 1,1 Md USD d'investissement à la clé

Le Conseil des ministres du 26 février 2025 a [adopté](#) un décret portant renouvellement de l'Autorisation exclusive d'exploitation du gisement pétrolier et gazier "Baobab" du Bloc CI-40. Ce dernier est opéré par un consortium conduit par la Société Canadian Natural Ressources International Côte d'Ivoire (CNR), sur la base d'un Contrat de partage de production signé en avril 1998, pour une durée de 30 ans. Ce décret proroge le contrat d'une durée supplémentaire de 10 ans, permettant à l'opérateur d'amortir les investissements prévus sur la période 2025 à 2027, pour le développement de la phase 5 du champ pétrolier, à hauteur de 1,1 Md USD. Pour rappel, le champ Baobab a produit 6,2 M barils de pétrole brut en 2023 et 2,5 Mds de pieds cubes de gaz naturel, soit respectivement 58 % et 2,6 % de la production nationale.

8,4 M EUR pour la formation des jeunes à l'entrepreneuriat vert et au numérique

Le 26 février 2025, le Premier Ministre [a lancé](#) un projet d'autonomisation économique des jeunes par l'entrepreneuriat vert et la transformation numérique. Financé par le gouvernement ivoirien, l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI, une organisation intergouvernementale fondée en 2012) et l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) à hauteur de 5,5 Mds FCFA (8,4 M EUR), ce programme vise la formation de 45 000 jeunes d'ici 2027. Dans ce cadre, 35 centres digitaux seront créés dans des établissements éducatifs du pays et au sein des mairies d'Abidjan et de Grand-Bassam. Un nouveau programme d'incubation de petites entreprises devrait y accueillir 675 entrepreneurs "verts".

Le trafic portuaire a atteint 40 M de tonnes de marchandises en 2024 au port d'Abidjan

Le Directeur général du Port Autonome d'Abidjan (PAA) [a annoncé](#), le 19 février 2025, que le PAA a enregistré un trafic de 40 M de tonnes de marchandises sur l'année 2024. Cela représente une croissance de 15,3% par rapport à 2023 (34,8 M tonnes) et de 40% [par rapport à 2022](#) (28,6 M de tonnes). Le trafic conteneurisé passant par le PAA, mesuré en équivalent vingt pieds (EVP) correspondant au volume d'un conteneur standard, est ainsi [passé](#) de 840 926 EVP en 2022 à 1,6 M EVP en 2024, soit une augmentation de 90%. Cette évolution traduit la mise en œuvre de projets d'infrastructures portuaires cumulant près de [1 000 Mds FCFA](#) (1,5 Md EUR) d'investissements entre 2013 et 2024. Parallèlement, la notation financière en monnaie locale à long-terme attribuée par l'agence *Bloomfield Investment Corporation*, au PAA est passée de ["BBB-" en 2013](#) à ["AA" en 2023-2024](#).



Guinée

Fixation des prix des denrées essentielles à l'approche du Ramadan

À l'approche du Ramadan et du Carême, périodes de forte consommation, le gouvernement guinéen et le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME (MCIPME) [ont mis en place](#) un nouveau cadre de fixation des prix pour limiter la hausse des coûts et assurer un approvisionnement stable. Les mesures s'appuient sur l'allègement des frais de dédouanement, la baisse des prix internationaux, la stabilité du franc guinéen et une concertation entre le MCIPME, la Direction générale des douanes et la Chambre de commerce. Les prix maximums fixés à Conakry (prix importateur/détaillant) sont de 275 000 FG / 290 000 FG pour le riz blanc (50 kg), 280 000 FG / 295 000 FG pour le riz étuvé (50 kg), 330 000 FG / 350 000 FG pour le sucre (50 kg), 290 000 FG / 305 000 FG pour l'huile végétale (20 L), 180 000 FG / 200 000 FG pour les oignons (25 kg) et 190 000 FG / 210 000 FG pour les cuisses de poulet (carton). Hors de Conakry, les prix s'ajusteront selon les coûts de transport fixés par le Ministère des Transports par la tarification de juillet 2022. Ce protocole restera en vigueur jusqu'au 30 juin 2025.

Libéria

Programme d'amélioration de la culture du riz et de ses variétés

Le gouvernement libérien, dans le cadre de son programme "Liberians Feed Yourselves", a [lancé](#) une initiative pour accroître la production locale de riz et réduire la dépendance aux importations. Elle concerne notamment le développement de 6 500 hectares de rizières en plaine cette année, dont 1 600 hectares spécifiquement dans le comté de Bong. Ce projet est crucial pour atteindre l'objectif à long terme de 70 % d'autosuffisance en riz d'ici cinq

ans, avec un total de 50 000 hectares cultivés. Les comtés agricoles de Lofa, Bong et Nimba seront les premiers ciblés, avant une extension à l'échelle nationale. Le gouvernement s'engage à soutenir les agriculteurs en fournissant du matériel, des engrais et des semences améliorées, tout en les encourageant à passer de la riziculture traditionnelle des hautes terres à celle des basses terres. Parallèlement, deux nouvelles variétés de riz à haut rendement, KAFACI-3 et GHA-GA/APA, ont été [introduites](#) grâce à un partenariat avec l'Initiative de coopération Corée-Afrique sur l'alimentation et l'agriculture (KAFACI). Sélectionnées parmi 20 souches testées pour leur adaptabilité au climat libérien et leurs résistances aux maladies et aux parasites, ces variétés promettent des récoltes plus abondantes sur des surfaces réduites, contribuant ainsi à moderniser l'agriculture. Un programme de distribution nationale garantira que tous les agriculteurs aient accès à ces nouvelles semences.

Mali

Allied Gold s'associe avec un fonds émirati pour dynamiser la mine d'or de Sadiola

Le 25 février 2025, *Allied Gold Corporation*, producteur d'or canadien exploitant la mine de Sadiola au Mali, a [annoncé](#) un partenariat avec *Ambrosia Investment Holding*, un fonds d'investissement basé aux Émirats arabes unis. Dans le cadre de cet accord, *Ambrosia* devrait acquérir 50 % des parts d'*Allied* dans *Allied holding*, l'entité détenant 80 % de la Société d'Exploitation des Mines d'Or de Sadiola SA (SEMOS). Le gouvernement malien devrait conserver les 20 % restants. La transaction est évaluée à 375 M USD. Cette acquisition de parts aboutira à la création d'une coentreprise 50/50 entre *Allied* et *Ambrosia*, notamment en charge de la mine de Sadiola, dont *Allied* conservera la gestion opérationnelle. Les projections indiquent une augmentation de la production



annuelle de la mine entre 5,7 et 6,5 tonnes d'or dans un premier temps, avant d'atteindre 11,3 tonnes d'ici 2028, puis à long terme, 8,5 tonnes par an sur une durée de vie estimée à 19 ans, contre 4,8 tonnes enregistrées en 2023. Parallèlement, un accord a été conclu entre SEMOS et ATGC LLC, une entreprise émiratie, pour fournir à la mine une alimentation électrique *via* des solutions photovoltaïques sur une période minimale de 12 ans à compter de juillet 2026.

Niger

Attribution de deux nouveaux permis miniers pour le cuivre et l'uranium

Lors du Conseil des Ministres du 22 février 2025, le gouvernement nigérien [a attribué](#) deux permis d'exploitation minière. Le premier a été accordé à COMINAIR SA pour exploiter le gisement de cuivre "Ounwajo" dans les communes rurales de Tabelot et Dabaga (dans le centre du pays), avec une production annuelle estimée à 2 700 tonnes sur 10 ans. Le second a été octroyé à COMIREX SA pour le site d'uranium "Moradi" à Dannet (au nord-est), visant 300 tonnes par an sur 5 ans, renouvelables. Les deux compagnies sont des sociétés de droit nigérien appartenant à des nationaux, avec une participation de l'État de 25 % pour COMINAIR SA et de 40 % pour COMIREX SA. Ces permis résultent de la transformation d'anciennes autorisations d'exploitation semi-mécanisée en permis de petite exploitation minière, signifiant que les compagnies passent d'un type de permis moins réglementé à un statut formel et encadré, conformément à la loi minière de 2022. En retour, les autorités nigériennes, en respect de l'ordonnance de 2024 relative au contenu local sur la loi minière, souhaitent que les acteurs locaux soient privilégiés dans les opérations.

Sénégal

Moody's dégrade à nouveau la note du pays de "B1" à "B3" avec une perspective négative

Le 21 février 2025, l'agence de notation Moody's a abaissé la note du Sénégal de "B1" à "B3", avec une perspective négative. Cette décision, qui intervient à la suite d'une première dégradation en septembre 2024 (de "Ba3" à "B1" avec "crédit de nature très spéculatif" et une mise sous surveillance comme "pays peu solvable"), s'explique par la forte détérioration des indicateurs budgétaires confirmée par le rapport de la Cour des comptes, publié le 13 février 2025. Le rapport a en effet révélé des niveaux de déficits et de dettes publics bien plus élevés qu'annoncés officiellement par les anciennes autorités, avec notamment en 2023 un déficit estimé à 12,3% du PIB (contre 4,9%) et un endettement de 99,7% (contre 74,4%). Le changement de la note du pays tient également compte des différentes alertes sur la gouvernance des finances publiques et des risques baissiers liés à la trajectoire budgétaire et la liquidité publique.

Lancement de la Stratégie numérique avec un budget de 1,7 Md EUR

Le 24 février 2025, le Président de la République [a officiellement lancé](#) la Stratégie numérique du Sénégal intitulée "New Deal Technologique". D'un budget prévisionnel de 1 105 Mds FCFA (1,7 Md EUR), ce nouveau plan de transformation numérique a pour ambition de faire du pays un leader dans l'économie numérique en Afrique. Il repose sur quatre piliers fondamentaux : (i) la souveraineté numérique ; (ii) la numérisation des services publics, avec l'objectif d'en dématérialiser 90% d'ici 2034 ; (iii) le développement de l'économie numérique, à travers l'accélération de la connectivité à internet, la promotion de l'entrepreneuriat dans le secteur technologique, l'intégration de l'intelligence artificielle mais aussi la



numérisation de secteurs clés tels que l'agriculture, la santé et l'éducation ; et (iv) le développement de mécanismes pour attirer les investissements étrangers.

La Senelec obtient un contrat d'affermage en République du Congo

D'après un communiqué en date du 21 février, la Société nationale d'électricité du Sénégal (Senelec) [a obtenu le contrat d'affermage](#) pour la distribution et la commercialisation de l'électricité en République du Congo. Le contrat signé le 13 février 2025 porte sur une période de 10 ans et devrait permettre à la Senelec d'apporter son expertise pour soutenir le Congo dans l'amélioration de la fourniture d'électricité sur son territoire. La Société nationale d'électricité du Congo, filiale de la Senelec, assurera ainsi la gestion, l'entretien, la maintenance et l'amélioration des performances du service. Avec ce contrat, la Société d'Etat congolaise Energie électrique du Congo (E2C), qui devient une société de patrimoine, cède ainsi l'exploitation du réseau d'électricité pour se concentrer sur la gestion des actifs.

Togo

Importation de viande et de poisson conditionnée à un quota d'achat sur le marché local

Le 20 février, le ministère des Ressources Halieutiques, Animales et de la Règlementation de la Transhumance [a publié](#) un arrêté conditionnant un quota minimum d'achat sur le marché local de poissons, de viande et de produits dérivés surgelés de 10% de la quantité visée pour toute demande d'autorisation d'importation concernant lesdits produits. Il y a un an, en [janvier 2024](#), l'Etat togolais avait suspendu l'importation de viande de volailles surgelées, pour soutenir les producteurs locaux en favorisant l'écoulement de leurs stocks en souffrance.



Publications

Retrouvez ci-dessous les liens des dernières publications régionales des indicateurs de développement, et chiffres clés.

Indicateurs de développement	Chiffres clés
Bénin	Bénin
Burkina Faso	Burkina Faso
Cap-Vert	Cap-Vert
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
Gambie	Gambie
Guinée	Guinée
Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Libéria	Libéria
Mali	Mali
Mauritanie	Mauritanie
Niger	Niger
Sénégal	Sénégal
Sierra Leone	Sierra Leone
Togo	Togo

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)